

Quelques réflexions à l'occasion du 60^e anniversaire de la revue *Assurances*

Robert Parizeau

Volume 60, numéro 1, 1992

Numéro spécial 60^e anniversaire

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1104876ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1104876ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (imprimé)

2817-3465 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Parizeau, R. (1992). Quelques réflexions à l'occasion du 60^e anniversaire de la revue *Assurances*. *Assurances*, 60(1), 5–6. <https://doi.org/10.7202/1104876ar>

Quelques réflexions à l'occasion du 60^e anniversaire de la revue *Assurances*

par

Robert Parizeau*

Avec ce numéro, la revue *Assurances* célèbre son 60^e anniversaire. Peu de revues au Canada ont atteint une telle longévité, particulièrement dans le milieu francophone. Il aura fallu la ténacité et même l'entêtement de son fondateur, M. Gérard Parizeau, pour que la revue continue à paraître au fil des ans. M^e Rémi Moreau, qui en a pris la direction en 1988, après avoir été secrétaire de la rédaction depuis 1981, y a mis à son tour toute son énergie et tout son dynamisme pour que la revue poursuive son oeuvre. Le travail intellectuel, surtout dans un secteur comme le nôtre, est souvent ingrat et méconnu ; il est pourtant combien essentiel. La revue *Assurances* a contribué à l'approfondissement des connaissances de notre métier ; son rôle est toujours aussi nécessaire dans un monde qui évolue rapidement.

5

L'assurance a toujours été une industrie assez traditionnelle. Elle s'adaptait évidemment pour répondre aux évolutions techniques de sa clientèle, mais ce n'est que très récemment que son mode d'opération a changé. La mondialisation des marchés, l'arrivée de très grands ensembles, la révolution technologique qui a transformé la sélection des risques, la production des affaires et leur gestion ont forcé tous les intervenants, assureurs, réassureurs et intermédiaires, à repenser leurs objectifs et même leur raison d'être.

Au milieu des années 70, particulièrement dans le milieu anglo-saxon, il était courant que les groupes de courtage élargissent leur mission pour s'intéresser à la souscription en gérant des pools d'assureurs et même en détenant le contrôle de sociétés d'assurance ou de réassurance. À l'inverse, nombre d'assureurs se sont intéressés à des cabinets de courtage et à des entreprises conseil. En somme, le décroisement entre preneurs de risques et intermédiaires semblait être la solution de l'avenir. Si l'on fait le bilan en 1992, on constate que, dans la plupart des pays industrialisés, et

* M. Robert Parizeau est président de Sodarcac inc.

notamment aux États-Unis, en Angleterre et au Canada, la majorité des groupes sont revenus à leur mission première, les assureurs et les réassureurs concentrant leurs ressources à leur métier de preneurs de risques, les intermédiaires et les consultants abandonnant la souscription.

6 Sodarcac n'a pas échappé à ces mutations. Après avoir lancé plusieurs sociétés de gestion de pools d'assureurs entre 1975 et 1980, elle les a fermées ou vendues entre 1982 et 1985. Parallèlement, Sodarcac s'était aussi intéressée à deux sociétés d'assurance dont elle s'est départie entre 1987 et 1989, voulant utiliser pour le secteur de la réassurance l'ensemble des capitaux qu'elle destinait à l'activité de souscription. Encore ici, la situation a évolué. Les compagnies d'assurance se fusionnant et devenant des entités beaucoup plus importantes, aptes à conserver la quasi totalité de leurs affaires, la réassurance se limite essentiellement aux risques de pointes, aux branches spécialisées, aux financements d'envergure et aux traités de catastrophe pour protéger les cédantes contre dame nature dont les sautes d'humeur ont été nombreuses depuis quelques années. Par ailleurs, les risques liés à l'environnement vont devenir de plus en plus difficiles à cerner et demanderont, pour y faire face, une expertise de pointe et des ressources financières considérables. Seules de très grandes organisations seront en mesure de jouer un rôle de réassureurs dans la prochaine décennie. C'est dans ce contexte que Sodarcac a pris la décision de vendre La Nationale, Compagnie de réassurance du Canada, afin de consacrer toutes ses ressources au courtage d'assurance, au courtage de réassurance et à l'actuariat-conseil où elle occupe une position de premier plan au Canada, et ainsi revenir à sa mission d'origine.

L'assurance n'est plus différente des autres grands secteurs d'activités ; elle doit s'adapter aux changements profonds qui s'opèrent présentement dans notre société, et particulièrement à la fin de ce siècle.

La revue *Assurances* doit continuer son travail avec la collaboration des gens de la pratique et le milieu universitaire en s'intéressant tant au marché canadien qu'au marché international, le monde étant devenu, comme on le dit si souvent, un grand village. Elle a remarquablement rempli sa mission jusqu'ici ; l'avenir lui réserve des défis de taille qu'elle saura relever grâce à sa direction et à la qualité de ses collaborateurs.